



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n°2009-1157 FORCE 20 CS  
Dossier lié n°2009-1156

Maisons-Alfort, le 14 septembre 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de mise à jour du classement  
de la préparation phytopharmaceutique  
FORCE 20 CS, identique à FORCE TS**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le d'un dossier, déposé par SYNGENTA AGRO SAS, relatif à la demande de mise à jour du classement de la préparation FORCE 20 CS.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence FORCE TS, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°8700460, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour FORCE 20 CS est bien strictement identique à celle déclarée pour FORCE TS ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de mise à jour du classement de la préparation FORCE 20 CS, présentée par SYNGENTA AGRO SAS.**

**Marc MORTUREUX**